

CONSTANCE BENSUSSAN ET FRÉDÉRIC ROMAIN EN DÉPLACEMENT À LA CAF DE L'HÉRAULT, AU CŒUR (ENTRE AUTRES) DE LA POLITIQUE VACANCES DES CAF



Constance BENSUSSAN, Directrice générale de la Cnaf, et Frédéric ROMAIN, Président du Conseil d'administration de la Cnaf, se rendent dans l'Hérault à la rencontre des équipes VACAF qui mettent en œuvre la politique nationale de vacances des Caf, mais également pour découvrir comment une Caf locale, la Caf de l'Hérault, la traduit concrètement sur le terrain.

À la Base de loisirs Poséidon, propriété de la Caf de l'Hérault et gérée par l'association 3MTKD, les aides aux vacances prennent tout leur sens : elles deviennent des séjours, des rencontres, des découvertes et des souvenirs pour des milliers d'enfants et de familles.

2026 : UNE DYNAMIQUE JAMAIS VUE, +40% DE DÉPARTS EN COLONIES

Partir en colonie de vacances ne doit pas être un privilège réservé à quelques-uns. Afin de permettre à davantage d'enfants de vivre cette expérience de découverte, d'autonomie et de socialisation, la branche Famille a renforcé son dispositif d'Aide aux vacances enfants (AVE).

Les résultats sont au rendez-vous : en 2026, le nombre de séjours financés progresse de plus de 40% au niveau national, confirmant l'efficacité de ce levier pour faciliter le départ en vacances des enfants les plus éloignés des loisirs et des séjours collectifs. Dans l'Hérault, alors que 2 789 enfants étaient partis en vacances avec la Caf de l'Hérault l'année dernière, ce sont 3 297 enfants qui partiront cette année.

Thierry MATHIEU, le Directeur, indique que : « Cette dynamique nationale s'appuie sur VACAF, mission nationale dont la gestion est assurée par la Caf de l'Hérault depuis 1999 ». Au service de 101 Caf et d'un réseau de plus de 5 700 structures de vacances partout en France, VACAF est aujourd'hui un acteur majeur de l'accès aux vacances pour les familles modestes. En 2025, plus de 453 000 adultes et enfants issus de 111 745 familles ont bénéficié d'une aide au départ en vacances (AVF ou AVS) et près de 79 000 enfants et adolescents sont partis en colonie grâce aux dispositifs gérés par les Caf.

BASE POSÉIDON : QUAND LES AIDES AUX VACANCES CHANGENT LA VIE

À La Grande-Motte, la Base de loisirs Poséidon illustre concrètement l'ambition portée par la Caf de l'Hérault : faire en sorte que les aides aux vacances se traduisent par de véritables expériences de découverte, de partage et d'épanouissement pour les enfants et les familles.

Propriété de la Caf de l'Hérault, cet équipement de plus de 1 300 m² implanté sur un terrain de 10 500 m² est aujourd'hui géré par l'association 3MTKD dans le cadre d'un partenariat construit pour favoriser l'accès aux vacances, aux loisirs et aux activités éducatives pour tous, avec une attention particulière portée aux publics les plus fragiles.

Lieu de découverte, d'apprentissage et de vivre-ensemble, la Base Poséidon accueille tout au long de l'année des séjours et des activités contribuant à l'autonomie des enfants, à l'engagement citoyen des jeunes et au soutien à la parentalité.

En 2025, la Caf de l'Hérault a mobilisé plus de 128 513€ de prestations de service (ALSH, CLAS) et 412 600€ de subventions pour soutenir les actions développées par l'association en faveur des enfants, des jeunes et des familles. En moins de trois ans, près de 5 000 enfants ont été accueillis sur le site, dont plus de 2 000 dans le cadre de séjours de vacances avec hébergement.

Pour accompagner ce projet, la Caf de l'Hérault a investi plus de 856 000€ entre 2022 et 2023 pour réhabiliter et moderniser le site. À travers la Base Poséidon et le partenariat engagé avec 3MTKD, la Caf de l'Hérault démontre que l'accès aux vacances ne se limite pas à un soutien financier. Il repose également sur des équipements de qualité, des partenaires engagés et des projets éducatifs qui permettent à toujours plus d'enfants et de familles de vivre des expériences de vacances enrichissantes.

ANNEXE 1 : LES DISPOSITIFS

COLONIES DE VACANCES : UNE AIDE RENFORCÉE POUR PERMETTRE À PLUS D'ENFANTS DE PARTIR

Les vacances sont souvent synonymes de découvertes, de rencontres et de premières expériences loin du cadre habituel. Pourtant, pour de nombreuses familles, le **coût d'un séjour reste un frein au départ**.

Pour permettre à un plus grand nombre d'entre eux de vivre ces moments de découverte et de partage, la **branche Famille renforce en 2026 l'Aide aux vacances enfants (AVE)**. Cette aide nationale concerne les **enfants âgés de 6 à 17 ans** issus de familles dont le **quotient familial est inférieur ou égal à 950€**. Elle permet de financer une partie du coût du séjour grâce au dispositif VACAF.

Soucieuse de favoriser le départ en vacances du plus grand nombre, la **Caf de l'Hérault a choisi d'étendre ce dispositif aux enfants de moins de 6 ans et aux jeunes de plus de 17 ans**. Le niveau de prise en charge a été adapté afin de mieux répondre aux situations familiales et de réduire le reste à charge. Selon les ressources et la composition du foyer, **l'aide peut atteindre jusqu'à 75% du coût du séjour** (familles monoparentales et/ou avec enfant bénéficiaire de l'AAEH).

LE PASS COLO : UNE AIDE EN PLUS POUR FAIRE PARTIR LES ENFANTS DE 11 ANS EN COLONIE



À 11 ans, une colonie de vacances représente souvent une première aventure loin du cercle familial.

Pour faciliter cette étape importante, **l'État a mis en place le Pass Colo en 2024**, une aide financière destinée aux enfants de 11 ans issus de familles dont le quotient familial peut atteindre 1 500 euros. Cette aide est attribuée une seule fois par enfant. En cas de non-utilisation, elle peut être reportée l'année suivante, aux 12 ans de l'enfant.

Cumulable avec l'Aide aux vacances enfants et les aides des collectivités, des comités d'entreprise ou encore celles de l'ANCV, le Pass Colo permet de réduire significativement le coût d'un séjour et d'ouvrir les portes des colonies à davantage d'enfants.

DES AIDES AUSSI POUR LE CENTRE DE LOISIRS PRÈS DE CHEZ SOI

Parce que les vacances ne passent pas toujours par un départ, la **Caf de l'Hérault propose également un dispositif local d'aide aux loisirs** pour permettre aux enfants de profiter d'activités éducatives, sportives ou culturelles à proximité de leur domicile.

Cette aide s'adresse aux **enfants nés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2024, issus de familles dont le quotient familial de janvier 2026 est inférieur à 800€**. Elle contribue à financer les frais d'inscription dans un accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) conventionné avec la Caf de l'Hérault.

Concrètement, l'aide est mobilisable pour les accueils à la journée ou à la demi-journée les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires. Afin d'alléger le coût supporté par les familles, la Caf de l'Hérault **prend en charge 2,30€ par demi-journée et par enfant bénéficiaire**.

L'objectif est de garantir un accès à des activités éducatives, sportives ou de loisirs, même sans départ en vacances, et de soutenir les familles dans l'organisation des temps de garde et d'animation des enfants.

PREMIERS DÉPARTS EN VACANCES : UN ACCOMPAGNEMENT LOCAL RENFORCÉ POUR LES ENFANTS



Pour certaines familles, **partir en vacances ne relève pas seulement d'une question financière**. L'organisation du séjour, les démarches administratives ou encore l'appréhension du départ peuvent constituer de véritables freins. **C'est pour répondre à ces situations que la Caf de l'Hérault participe à l'opération premiers départs, organisée par l'UNAT en partenariat avec la Région Occitanie.**

Ce programme permet à des **enfants de 6 à 16 ans de partir pour la première fois en vacances, dans le cadre de séjours encadrés, transport compris.**

Sa spécificité repose sur un accompagnement individualisé par un travailleur social de la Caf. Les familles sont orientées vers l'un des **partenaires relais de la Caf (associations, structures sociales...)**, qui les aident à construire leur projet de départ, à choisir un séjour et à constituer leur dossier. La demande de prise en charge est ensuite réalisée via la plateforme VACAF, et l'aide est directement versée à l'organisateur, sans avance de frais pour les familles.

Le nombre de places étant limité, ce dispositif repose sur une **mobilisation étroite des acteurs du territoire pour identifier et accompagner les publics concernés.**

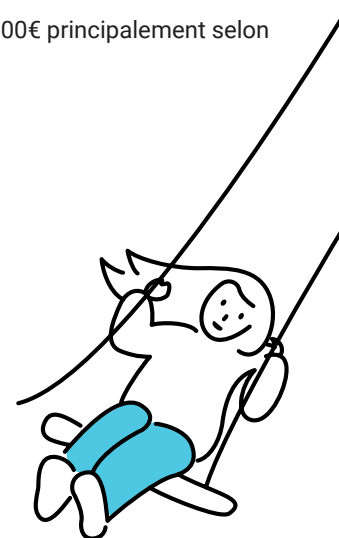
Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique plus large, **portée notamment par la Région Occitanie et ses partenaires, qui a déjà permis à plus de 55 000 enfants de partir en vacances depuis sa mise en place, dont près de 2 400 chaque année dans la région.**

PARTIR EN FAMILLE : DES AIDES ADAPTÉES À DIFFÉRENTS BESOINS

Les vacances constituent aussi un moment privilégié pour se retrouver en famille, renforcer les liens entre parents et enfants pour sortir du quotidien.

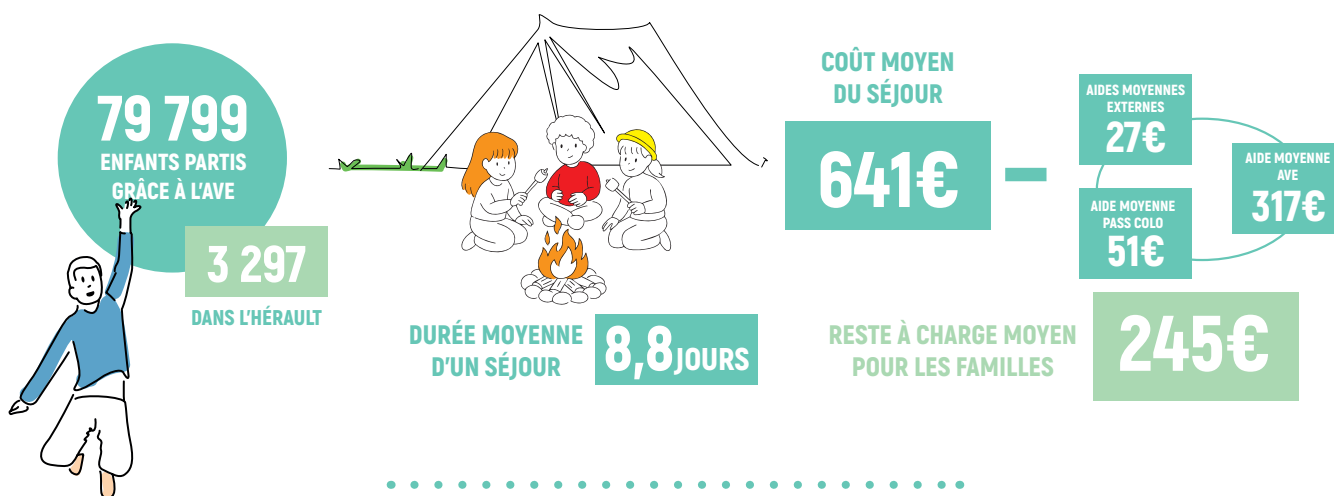
Grâce à l'Aide aux vacances familles (AVF), les familles peuvent réserver un séjour dans l'un des établissements labellisés VACAF partout en France en bénéficiant d'une participation financière directement déduite du coût du séjour.

Dans l'Hérault, l'AVF peut être complétée par une aide au transport (AAT) qui s'élève à 100 ou 200€ principalement selon la distance parcourue. Plus de la moitié des bénéficiaires de l'AVF ont reçu cette aide.



ANNEXE 2 : CHIFFRES CLÉS

LES RÉSULTATS PAR DISPOSITIFS AU 30 JUIN 2026



23 165
ENFANTS PARTIS
GRACE AU PASS COLO

**PASS
COLO**

806
DANS L'HÉRAULT



78 496
FAMILLES PARTIS
GRÂCE À L'AVF

1 503
DANS L'HÉRAULT



38 879
FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE L'AAT

307
DANS L'HÉRAULT